

Service Vicinal

Reg. Vicinal n° 1628

Département  
de l'Oise

Arrondissement  
de Beauvais

Commune de  
Serifontaine

N° de l'arrêté  
1628

Chemins de grande Communication

Chemin N° 102

de St Germer à Gisors et à Mainneville

Traverse de Serifontaine.

1<sup>re</sup> feuille vers Gisors.

Plan des alignements.

Dates des mises  
à jour

2 août 1897

Dressé par l'agent subdivisioinaire sous-signé

Eric - Chateaux le 14 juin 1895.

*Eric Chateaux*

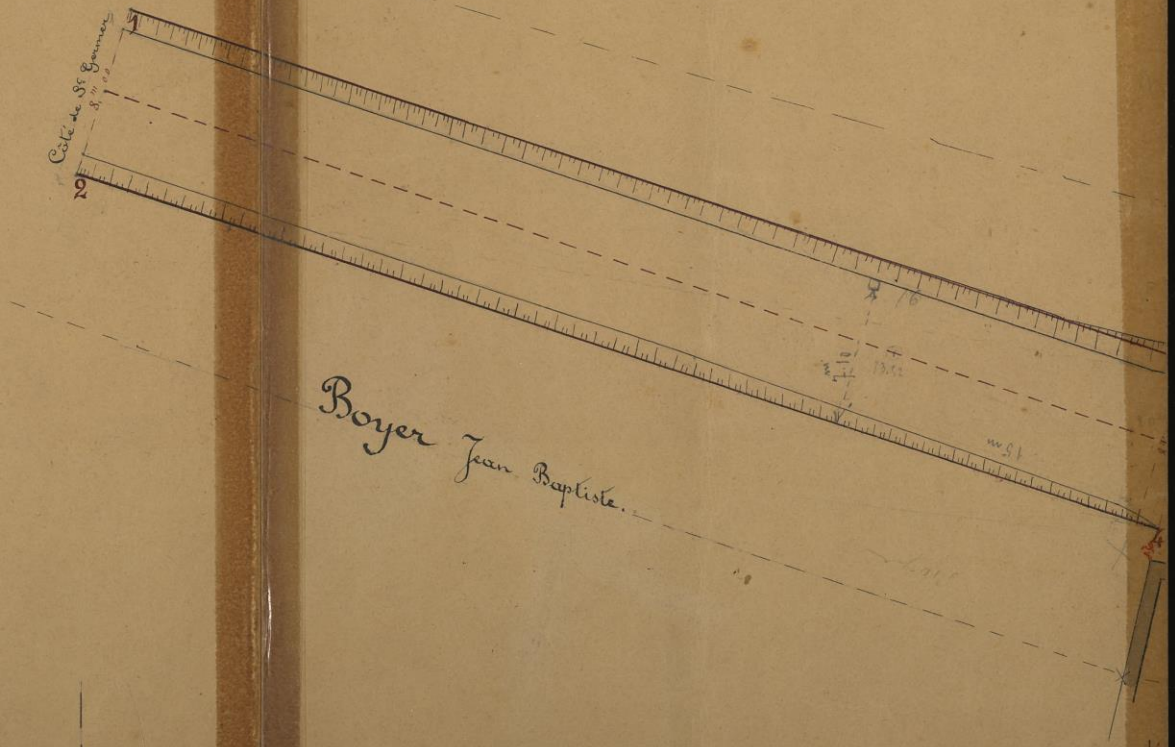
Beauvais, le 3 mars 1896.

L'Ingénieur ord.

Approuvé par décision du Conseil général du 19 août 1896.

Echelle de 0.005 pour mètre.

1-3. Allignement aussi parallèlement à l'axe du chemin et à 4<sup>es</sup> de distance de cet axe.



Boyer Jean Baptiste.

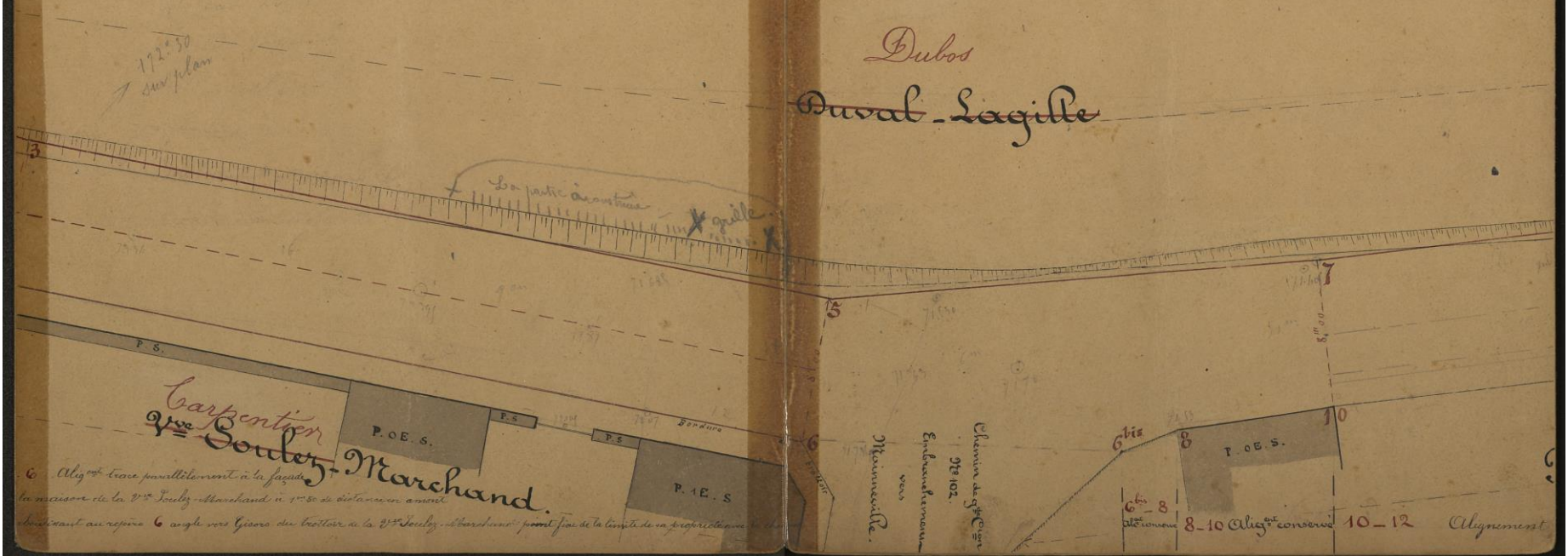
2-4 Allignement aussi parallèlement à l'axe du chemin et à 4<sup>es</sup> de distance de cet axe et aboutissant au repère H situé à l'angle du mur de la V<sup>le</sup> Paroisse-Marchand et point fixe de la limite de sa propriété avec la chemise.

3-5 Alignement tenu parallèlement à l'alignement 4-6 et à 8<sup>m</sup> 00 de distance.

5-7 Align<sup>ent</sup> partant du repère 5 et se à 8<sup>m</sup> 00 du repère 6 distance prise normalement à l'align<sup>ent</sup> 4-6 et aboutissant au repère 7 et se à 8<sup>m</sup> 00 du repère 6 distance prise normalement à l'alignement 10-12.

172.50  
sur plan

Dubos  
Ducal-Lagille



6 Align<sup>ent</sup> tenu parallèlement à la façade de la maison de la V<sup>te</sup> Souley-Marchand à 8<sup>m</sup> 00 de distance et aboutissant au repère 6 angle vers l'église du trottoir à la V<sup>te</sup> Souley-Marchand point fini de la limite de la propriété

6 bis 8  
alignement 8-10 Align<sup>ent</sup> conservé 10-12 Alignement



13-14  
14-16

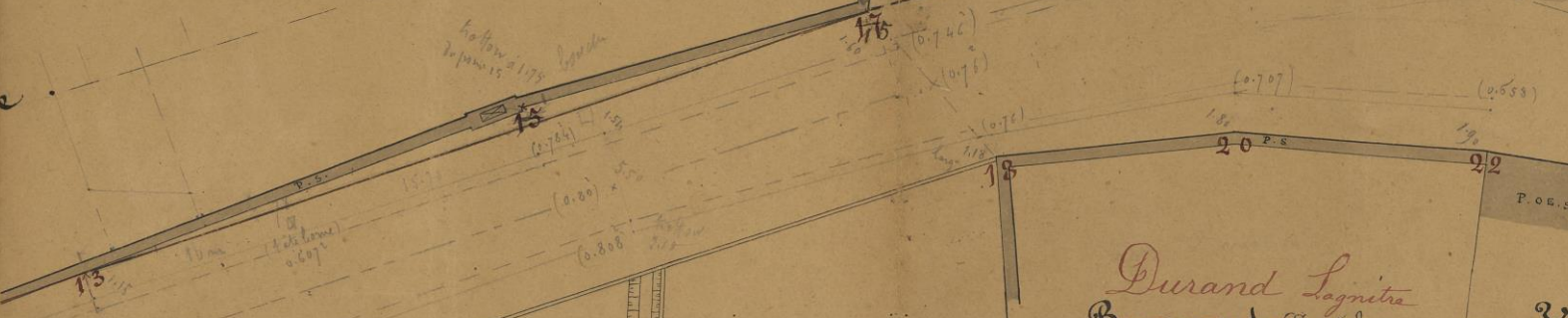
13-15. alignement partant du repère 13 et aboutissant au repère 15, angle vers Gisors, du mur de clôture du presbytère de St-Jean fontaine

15-17  
alignement partant du repère 15 et aboutissant au repère 17, angle vers Gisors

Ecole ou Mairie  
P.O.E.S.  
P.18.5

Rue de la Buellie

Limite d'attribution



Durand Lagnithe  
Brossard Anatole

Yve Comnecy

Brossard Françoise

Yve Deverny (les héritiers)

18-17. Limite d'attribution de grande voirie partant du repère 15, aboutissant au repère 17, angle vers Gisors, du milieu du pignon de porte cochère de la cour de la Mairie et maison d'Ecole.

17-19. Limite d'attribution de grande voirie partant du repère 17, aboutissant au repère 19, angle vers St-Germer de la maison du St-Grato Louis.

16-18 Alignement consensé

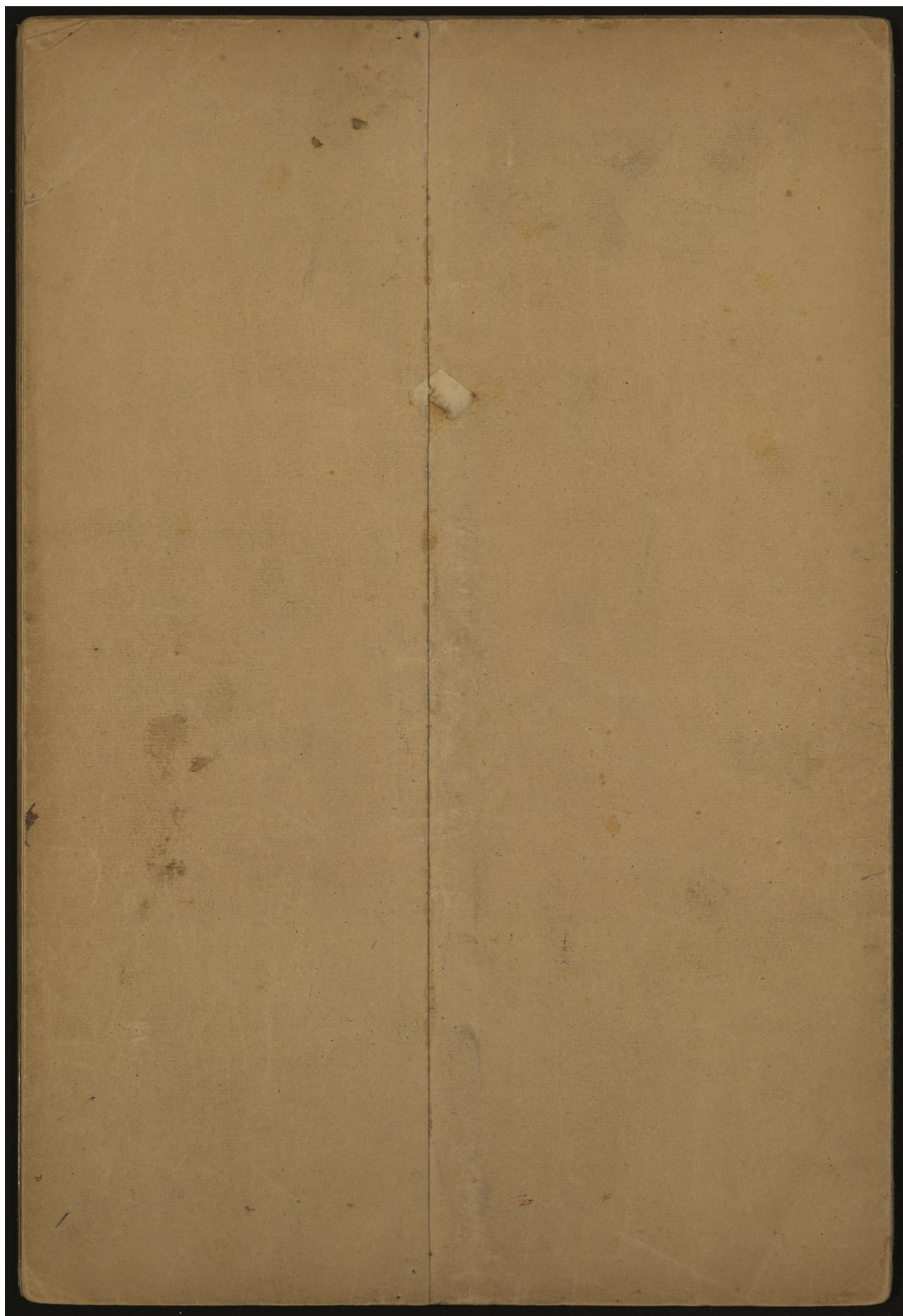
18-20 alignement consensé 20-22 Alignement consensé 22-24 alignement con



27-29.31 Alignement conserve.

31-33. Voir la seconde feuille.







Service Vicinal

Département  
de l' Oise

Arrondissement  
de Beauvais

Commune  
de Serifontaine.

N° de l'Inventaire  
1628

1895 - Inventaire 1628  
Chemins de grande Communication

Chemin N° 102.

de S<sup>t</sup> Germer à Gisors en à Mainneville.

Traverse de Serifontaine.

2<sup>ème</sup> feuille vers Gisors.

Plan des alignements

Dates des mises à  
jour

2 août 1907

Dressé par l'agent subdivisionnaire soussigné

Eric-Edouard le 14 juin 1895.

Laurat

Revisé le 3 mars 1896

L. Fournier

Approuvé par décision du Conseil général du 8 août 1896

Echelle de 1:500 pour mètre.



31-33 Limite d'attribution de grande voirie partant du repère 31 angle vers Gisors de l'école des filles et aboutissant au repère 33-33  
 33-33 Angle vers Gisors du mur de la voirie communal.

Cote de St Germer.

Rue du Moulin.

34-35 Limite d'attribution de grande voirie partant du repère 32 angle vers Gisors de la maison du Sr Vinon Leopold et aboutissant à l'angle du St Germer de la maison du Sr Montallier Leduc.

34-36 Allig<sup>me</sup> partant du repère 34 et aboutissant au repère 36 angle saillant du mur du Sr Aubry Louis.

5 Limite d'attribution de grande voirie partant du repère 33 et aboutissant au repère 38 angle vers SE Corner de la maison du 3<sup>e</sup> Brossard Anatole

3537 Alignement

Renard ~~Parisien~~  
Aubry Louis

P.O.E.S.

Brossard  
Brossard Anatole  
Delle Grenier Louise

P.O.E.S.

Bros

P.O.E.

35

P.O.E.S.

B.O.E.M.

B.O.E.M.

38

P.O.E.S.

40

P.S.

P.S.

Villiot  
Aubry Louis  
Dewany

Dutois Charles

Dicourt  
Chevalier

38. Alig<sup>nt</sup> partant du repère 38 et aboutissant au repère 38 angle commun des 3<sup>e</sup> Aubry Louis et Dutois Charles

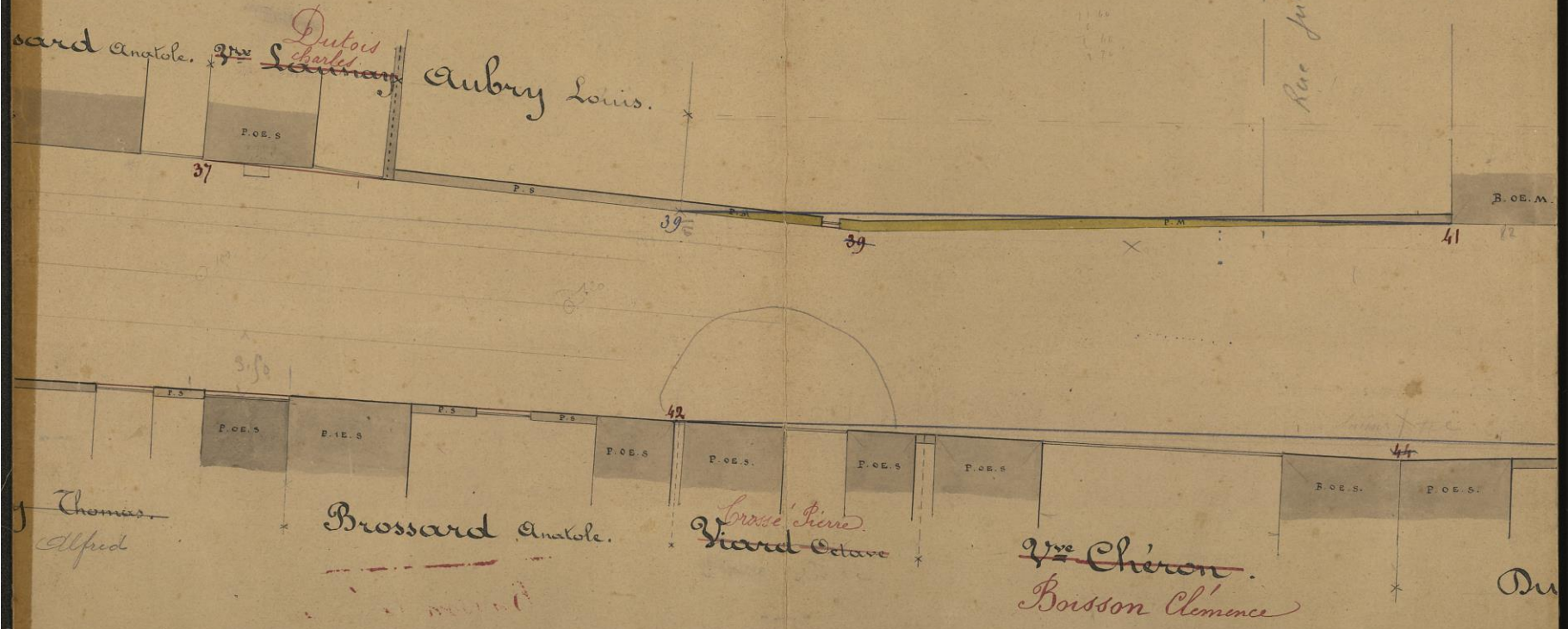
38-40 alignement conserve

40-43 Alig<sup>nt</sup> partant du repère 40 angle vers SE

37-39 Alignement partant du repère 37 angle vers St Gervais de la maison de la ~~St Gervais~~ ~~St Gervais~~ abouissant au repère 39 premier angle occidental du mur de clôture de la maison de la St Gervais et aboutissant au repère 39, n° du mur à la limite des propriétés des S<sup>rs</sup> Aubry & Dutois

39-41. Alignement partant du repère 39, et aboutissant au repère 41, angle vers St Gervais, du premier bâtiment du S<sup>r</sup> Dutois Charles.

41-43



du bâtiment du S<sup>r</sup> Dutois Charles et aboutissant au repère 42 et abouissant au repère 44 angle commun aux maisons de la St Gervais et de la St Gervais

alignement consacré

43-45. Alignement partant du repère 43 angle vers Gisors du bâtiment du 5<sup>e</sup> et aboutissant au repère 45 angle saillant du mur du 5<sup>e</sup> Dubois situé à 41<sup>m</sup> 70 du

Dubois Charles.

P.O.E.M.

43

41<sup>m</sup> 70

46

F.S.

P.S.

P.O.E.S.

P.O.E.S.

P.I.E.S.

P.O.E.S.

B.O.E.S.

P.O.E.S.

F.S.

P.S.

Dubois Charles.

Léliche Pascal  
Briand

Mirelle-Mailhard  
M<sup>re</sup> Feugueur  
Dicoourt  
Thomas  
Chiron Desjardins

autorisation de 20mars.07

7m 10

non aligné

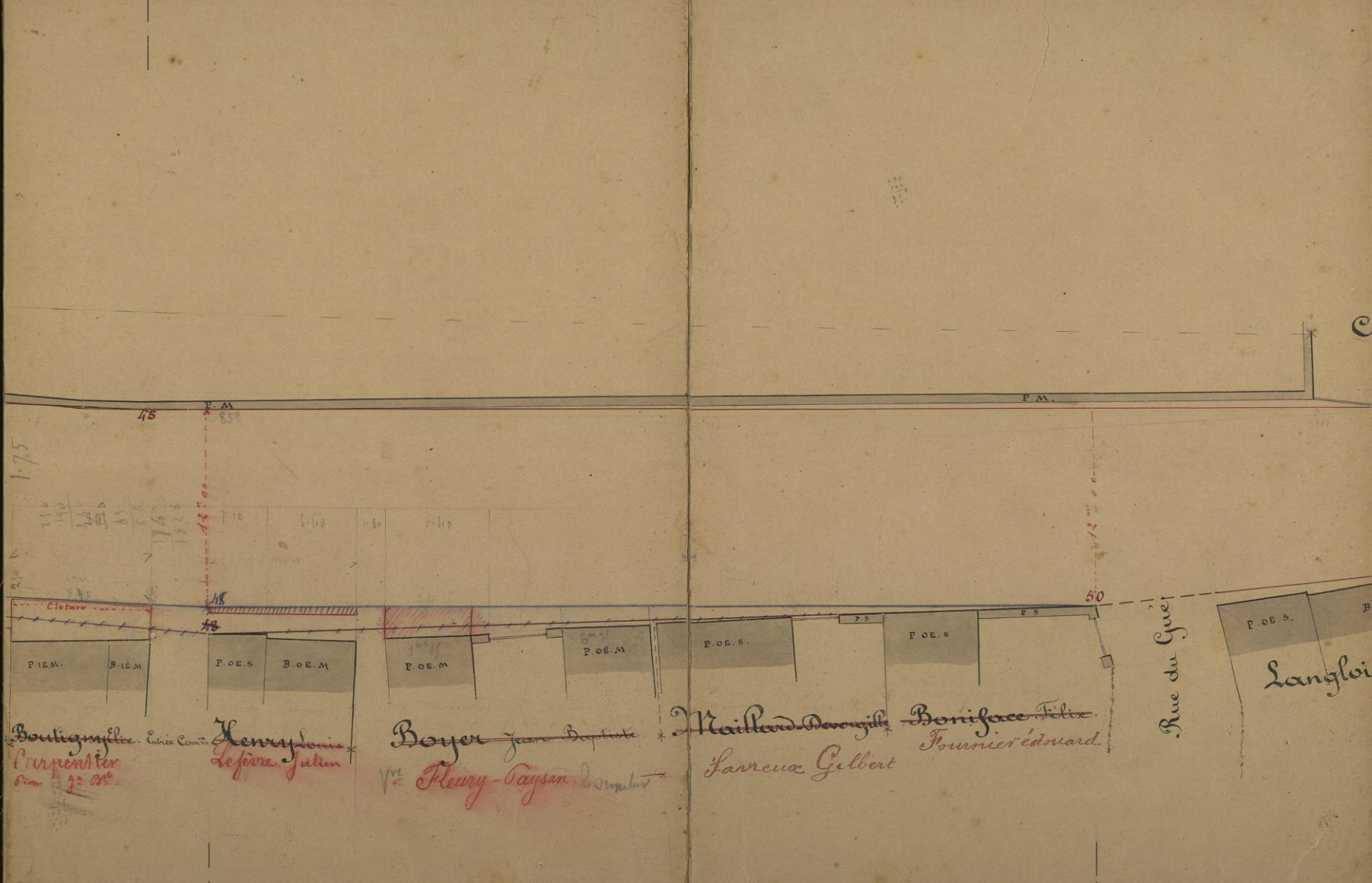
Leche Pascal

44-46. Alignement partant du repère 44 et aboutissant au repère 46 angle saillant du mur des maisons des 5<sup>e</sup> Léliche Pascal et Mirelle Mailhard.

40-48. Alignement partant du repère 40 et aboutissant au repère 48

pointe du mur du bâtiment du 5<sup>e</sup> Dubois

Victor Charles et 45-47. Alignement partant du repère 45 et aboutissant au repère 47 angle vers St Germer de la maison du S<sup>r</sup> Carpentier Jean Baptiste repère 43



Bouligny *Carpentier*  
 Henry *Lejeune*  
 Boyer *Henry-Cayson*  
 Maillet *Larreau*  
 Boniface *Fournier*  
 Langlois

45-47 au droit de la maison du S<sup>r</sup> Carpentier Jean Baptiste  
 48-50 Alignement partant du repère 48 et aboutissant au repère 50 angle vers St Germer de la maison du S<sup>r</sup> Boniface Felice.  
 50-52 limite d'alignement vers St Germer de la maison du S<sup>r</sup> Boniface Felice.

47-49 Aligment partant du repère 47 et aboutissant au repère 49 angle vers St Germain de la maison de la Dlle Sigard.

49-51 Aligment partant du repère 49 et aboutissant au repère 51 angle vers St Germain de la maison du Sr Berthel-Durostier.

51-53 Aligment partant du repère 51 et aboutissant au repère 53 angle vers St Germain de la maison du Sr Hubert Linné.



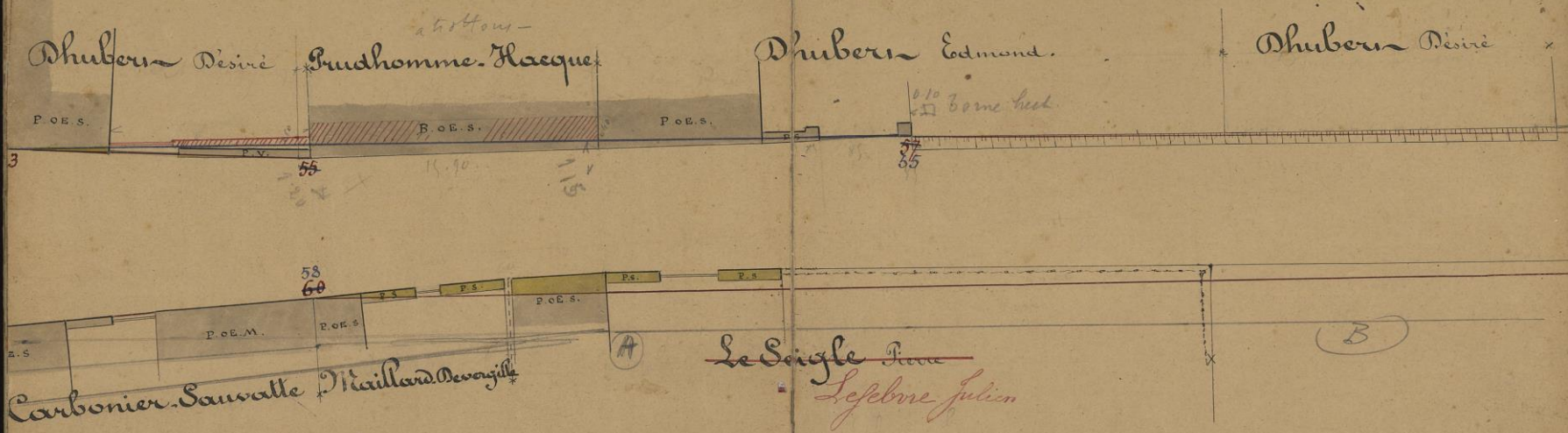
Georges Subot  
Flury - Benoit

Rue Grac  
Paul Vaillant Cousturier

52-54 Aligment partant du repère 52 et aboutissant au repère 54 angle vers St Germain de la maison de la Dlle Sigard.

54-56 Aligment partant du repère 54 et aboutissant au repère 56 angle vers St Germain de la maison du Sr Carbonnier Vauvatte.  
54-56 Aligment partant du repère 54 et aboutissant au repère 56 angle vers St Germain de la maison du Sr Carbonnier Vauvatte.

53-55 Alignement partant du repère 53 et aboutissant au repère 55 et aboutissant au repère 57 angle vers 57-54 Alignement partant du repère 57 et aboutissant au repère 55 angle vers 55-52  
 repère 53 angle vers 57-54 alignement partant du repère 57 et aboutissant au repère 55 angle vers 55-52  
 gibets sur le 2<sup>e</sup> pignon de la porte cochère du S<sup>r</sup> Dhubert Edmond.  
 Gibets de la maison du S<sup>r</sup> Henry Louis.



alignement consacré  
 58-60  
 60-62 Alignement partant du repère 60 angle vers 58 gibets de la maison du S<sup>r</sup> Carbonier Sauvalle et aboutissant au repère 62 situé sur la limite des propriétés



Alignement partant du repère 59 et aboutissant au repère 61 angle vers St Gomer

L'arche Julien -  
Henry Louis.

B. O. E. S.

7<sup>me</sup> Dutois Charles.

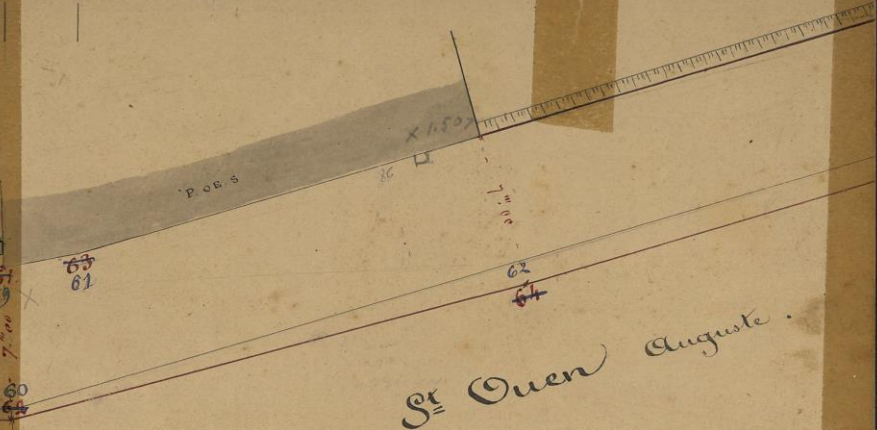
Dutois Charles.

Dutois Charles et St Ouen Auguste, et à 7<sup>me</sup> de distance des repères 59

11.00  
0.4  
11.4  
7.20

11.00  
0.50  
5.50  
2.75  
2.75  
6.50

Alignement formé par le prolongement vers Guere de la facade principale du bâtiment consone et à 80 metres au dela.



60-62  
Alignement partant du repère 62 et aboutissant au repère 64  
62-64  
Alignement formé par le prolongement vers Guere de la facade principale du bâtiment du St Dutois Charles  
64-66  
Alignement formé parallèlement

Tutor Charles



65

(Côte de Gisors)

65  
65

50<sup>m</sup> 00



à l'axe du horizon et à 3<sup>m</sup> 50 dudit axe.

Service Vicinal

S<sup>t</sup>-Germer - Inscriptions 1526-

Chemins de grande communication

Département  
de l'Oise.

Arrondissement  
de Beauvais

Commune  
de Sérifontaine

N<sup>o</sup> de l'Inventaire  
7628

Chemin N<sup>o</sup> 102

Embr.

de S<sup>t</sup>-Germer à Gisors ou à Mainneville.

Traverse de Sérifontaine.

3<sup>e</sup> feuille vers Mainneville.

Plan des alignements.

Dates des mises  
à jour

2 août 1907

Dressé par l'agent subdivisionnaire soussigné  
Eug. Châteaue le 14 Juin 1895.

Sainval

Beauvais, le 3 Mars 1896  
L'Ingénieur ord<sup>re</sup>

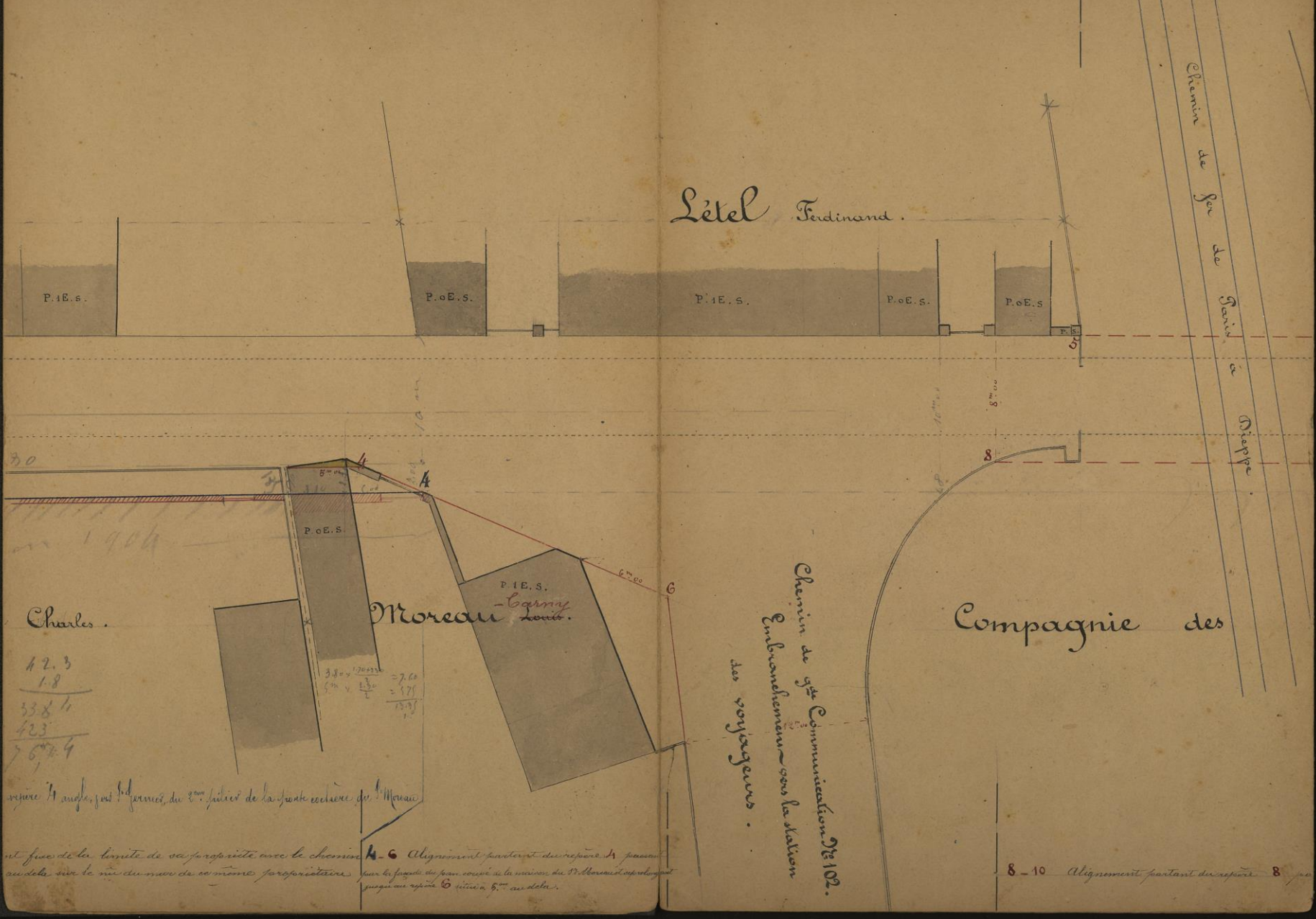
Approuvé par décision du Conseil général du 19 août 1896

Echelle de 0.005 pour mètre



18. Paille-Loveroy à 30<sup>m</sup> en avant de l'angle de la dite maison et aboutissant au repère 5 angle vers l'alignement du mur de l'Hotel Ferdinand.

5-7 Limite d'attribution de g<sup>e</sup> voirie



P.I.E.S.

P.o.E.S.

L'Hotel Ferdinand.

P.I.E.S.

P.o.E.S.

P.o.E.S.

Chemin de fer de Paris à Dieppe

30

Charles.

42.3
1.8
33.8 1/2
42.3
76.74

P.o.E.S.

Moreau Louis.

P.I.E.S.

Chemin de g<sup>e</sup> Communication N° 102.  
Enlucifonement vers la station  
des voyageurs.

Compagnie des

repère 4 angle, pas 1<sup>er</sup> fermes, du g<sup>e</sup> mur de la porte cochère du Moreau

nt fixe de la limite de sa propriété avec le chemin 4-6 Alignement partant du repère 4 passant au delà sur le mur du mur de la même propriétaire jusqu'au repère 6 situé à 5<sup>m</sup> au delà.

8-10 Alignement partant du repère 8

Alignement partant du repère 5 et aboutissant au repère 7 (angle vers St Germer) de la 1<sup>ère</sup> maison de la cité St Victor (côté gauche).

7-9 Alignement partant du repère 7 et aboutissant au repère 9 (angle vers St Germer) de la 1<sup>ère</sup> maison de la cité St Victor (côté gauche).

7-9 Alignement droit partant du repère 7 point pris à 19<sup>m</sup> 0 en avant de la 1<sup>ère</sup> habitation de la cité St Victor et sur le prolongement, sert à fermer de la façade et aboutissant au repère 9 (angle vers St Germer) de la 1<sup>ère</sup> maison de la cité St Victor (côté gauche).

Chemin latéral

Comte d'Arincours.

P.O.E.S.

P.O.E.S.

Ancienne limite du chemin vicinal N° 2.

avant la construction de la cité St Victor

adjectif

chemins de fer de l'Ouest.

Entrée de la gare des Moulins.

6

P.O.E.S.

6-8 Alignement partant du repère 6 point pris à 9<sup>m</sup> 50 et aboutissant au repère 8 (angle vers St Germer) de la 1<sup>ère</sup> maison de la cité St Victor (côté gauche).

Alignement partant du repère 8 point pris à 8<sup>m</sup> 00 de l'angle vers St Germer du dernier bâtiment du St Leger, distance prise normalement à la façade, et aboutissant au repère 10 (angle vers St Germer) de la 1<sup>ère</sup> maison de la cité St Victor (côté gauche).

suivant au repère 9 angle vers *St Germain* de la dernière maison de la dite cité (même côté).

vers *St Germain* de la dernière maison de la dite cité (côté gauche)

# Compagnie Française des métaux

P. I. E. S.

P. o. E. S.

P. I. E. S.

P. o. E. S.

P. I. E. S.

P. o. E. S.

P. I. E. S.

P. I. E. S.

P. o. E. S.

P. I. E. S.

P. o. E. S.

P. o. E. S.

P. I. E. S.

logement  
n° 8

logement  
n° 28

*Extension projetée  
- 1970 -*

Compagnie Française des métaux

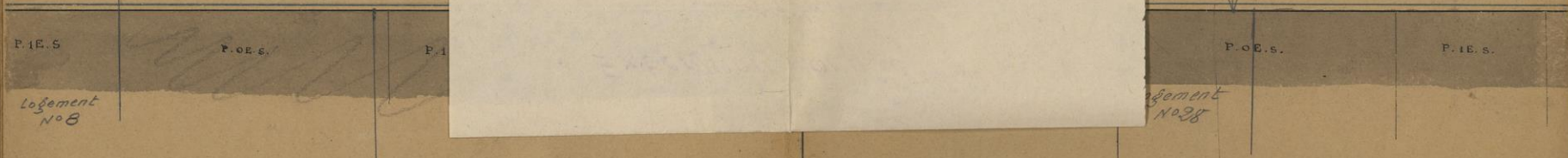
de distance normale de la façade de la 1<sup>re</sup> habitation, côté gauche, et arrivant au repère 9, pour puis à l'angle de l'habitation de la dernière habitation, côté droit de la dite cité *St Victor* et à 9<sup>m</sup> 50 de di

vers *St Germain* de l'Usine *St Victor*.

passant au repère 9 angle vers *St Germain* de la dernière maison de la dite cité (même côté).

vers *Mbaumville* de la dernière maison de la cité *St Victor* (côté gauche)

# Compagnie Française des métaux



# Compagnie Française des métaux

← emplacement du projet 1970 →

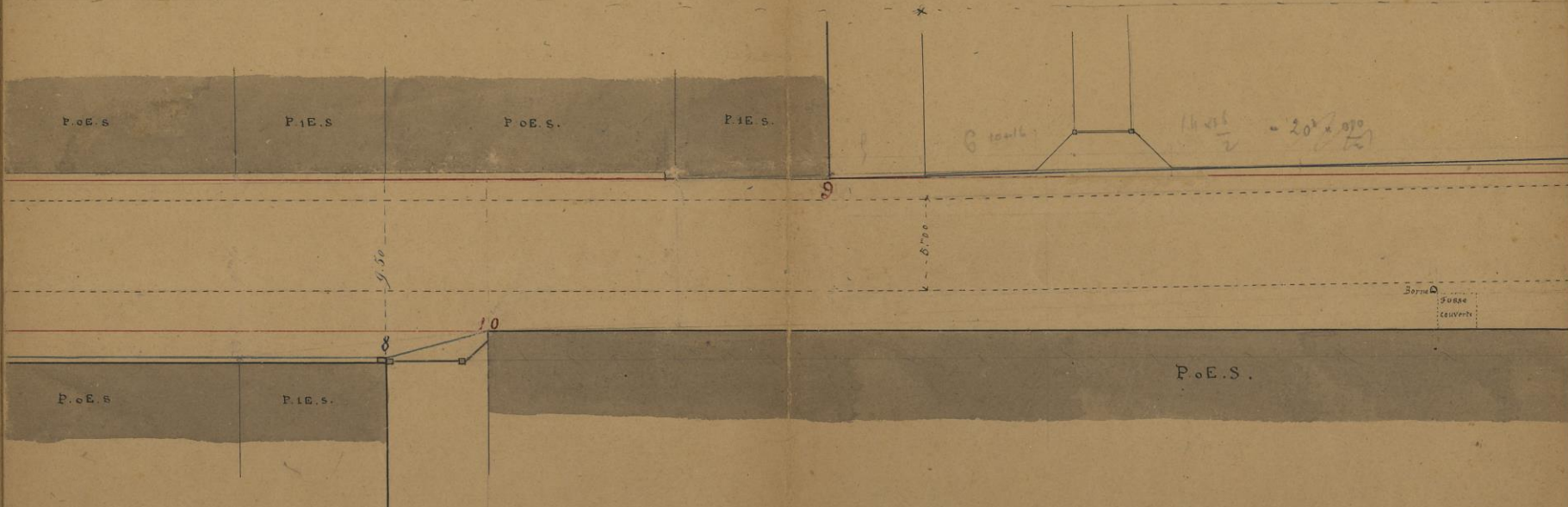
de distance normale de la façade de la 1<sup>ère</sup> habitation, côté gauche, de la cité *St Victor* et aboutissant au repère 8, joint joint à l'angle du balcon de la dernière habitation, côté droit, de la cité *St Victor* et à 9<sup>m</sup> 50 de di

gle vers *St Germain* de l'Usine *St Victor*.



9-11 Alignement partant du repère 9 et aboutissant au repère 11 angle

9-11 Alignement partant du repère 9 et aboutissant au repère 11 point joint à l'0.00 de distance



ra dite

Usine St Victor

8-10 Alignement partant du repère 8, et aboutissant au repère 10, angle est de 45° bornes du bâtiment de l'usine St Victor.

largeur de l'alignement

10-12 Alignement conservé

vers St Germer de la maison des s<sup>rs</sup> Bachimont et Arnault.

normale du point 11.

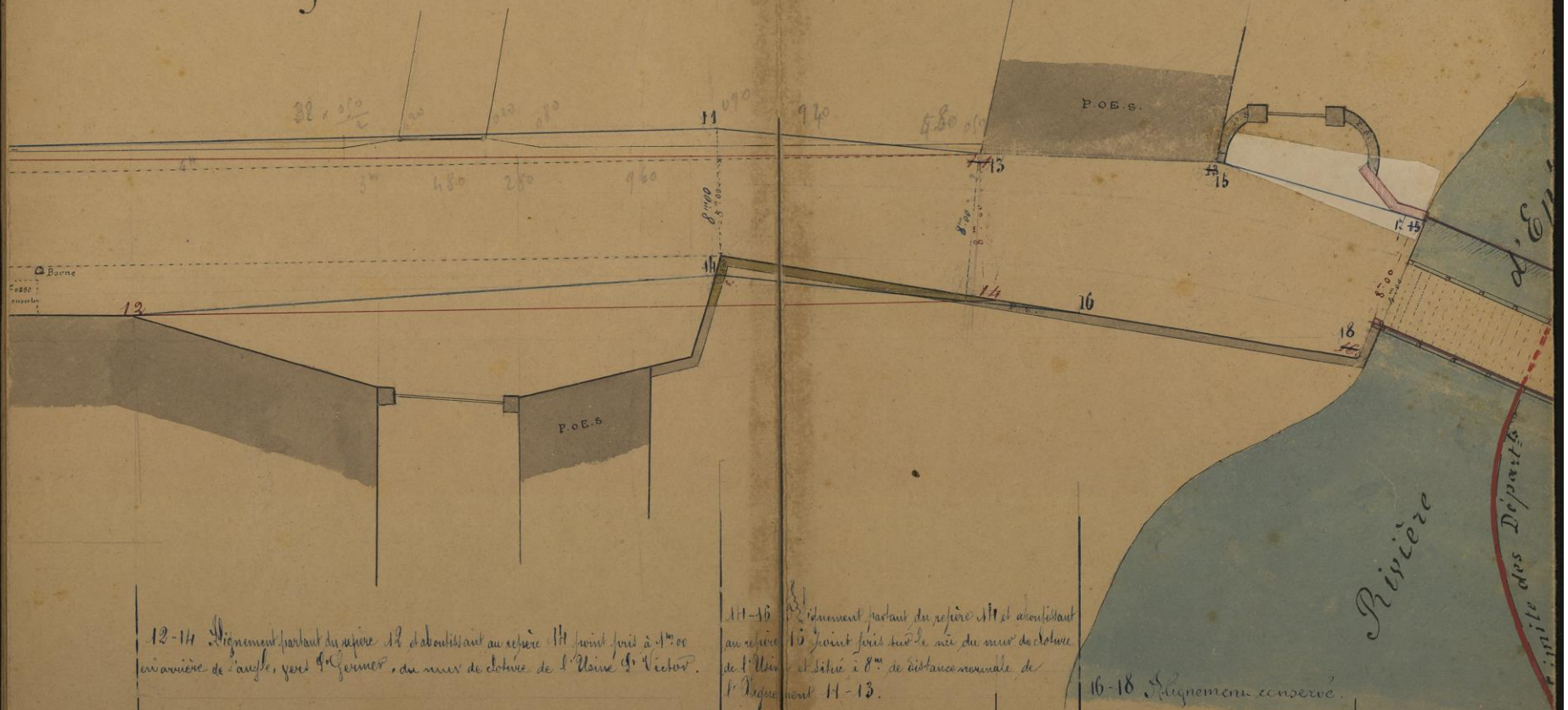
13-15  
14-16 alignement  
conservé

15-17  
13-15 alignement servant de  
appui 13 angle vers Marinonville  
de la maison de St Bachimont et Arnault  
et aboutissant au repère 157 angle obtenu  
vers Marinonville au mur de clôture  
des s<sup>rs</sup> Bachimont et Arnault

11-13 Alignement partant du repère  
11 aboutissant au repère 13 angle  
vers St Germer de la maison des s<sup>rs</sup>  
Bachimont et Arnault

Rolland Alfred.

Bachimont en Arnoult.



12-14 Alignement partant du repère 12 et aboutissant au repère 14 joint fixé à 4<sup>m</sup> de  
l'arrière de l'angle vers St Germer, du mur de clôture de l'Neuve St Victor.

14-15 Alignement partant du repère 14 et aboutissant  
au repère 15 joint fixé sur le mur de clôture  
de l'Neuve St Victor à 8<sup>m</sup> de distance normale de  
l'Neuve St Victor vers 14-13.

16-18 Alignement conservé.

12-14 Alignement partant du repère 12 angle vers Marinonville de l'Neuve St Victor et aboutissant au repère 14  
joint fixé à 4<sup>m</sup> de l'arrière de l'angle vers St Germer, du mur de clôture de l'Neuve St Victor et alignement 9-11

14-16 Alignement conservé.

